



Plan d'action de Ringuette Canada pour la présence d'une entraîneure sur le banc

Introduction

La politique pour la présence d'une entraîneure sur le banc, de Ringuette Canada, a pour objet d'augmenter le nombre, et la qualité de l'engagement des entraîneures certifiées sur les bancs des équipes de ringuette. Cette politique est une version progressiste révisée de l'initiative originale visant à augmenter le nombre des entraîneures qualifiées sur les bancs des équipes de ringuette. Le présent document a pour objet de fournir une série de recommandations, et de mesures connexes, pour aider les membres à mettre en œuvre cette politique.

Ces recommandations et mesures connexes ont été élaborées suite à une consultation des membres du personnel des associations provinciales, et des entraîneurs de toutes les provinces, qui ont exprimé leurs opinions par l'entremise de sondages, de commentaires approfondis, et de rétroaction obtenue à l'occasion d'un séminaire Internet. De plus, Ringuette Canada a élaboré cette politique et ce plan d'action en collaboration avec l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique (ACAFS) et avec l'Association canadienne des entraîneurs (ACE).

Ces recommandations et mesures connexes sont classées en dix thèmes :

1. mise en œuvre et application des exigences de la politique;
2. mentorat;
3. les programmes d'apprentis;
4. la formation réservée aux femmes;
5. les formats et programmes modifiés de formation des entraîneurs;
6. la formation de formatrices d'entraîneurs;
7. le soutien financier;
8. le réseau d'expertes et de modèles féminins;
9. les contrats et ententes d'entraîneurs;
10. les ressources de marketing et procédurales.

Les informations présentées dans le présent document s'adressent à tous les clubs ou associations locales ou provinciales de ringuette intéressés à trouver des moyens d'augmenter la participation active des femmes à titre d'entraîneures certifiées.



Recommandations et mesures

1. Mise en œuvre et application des exigences de la politique;

La rétroaction des membres de Ringuette Canada soutient clairement le recours à des exigences pour favoriser et augmenter la participation active des femmes à titre d'entraîneuses certifiées. Ces exigences ne peuvent pas à elles seules provoquer un changement, la clé réside en leur application. Nos membres seront mieux servis si les bureaux national et provinciaux, et les administrateurs des clubs s'efforcent collectivement d'appliquer ensemble ces exigences.

Mise en œuvre pratique :

Ringuette Canada :

- Appliquer [la politique sur la présence d'une entraîneuse sur le banc](#);
- mettre en œuvre des éléments du plan d'action de Ringuette Canada pour la présence d'entraîneuses sur le banc;
- fournir un soutien aux associations provinciales et locales pour les aider à mettre en œuvre et à appliquer cette politique.

Associations provinciales :

- respecter les exigences de Ringuette Canada relatives aux entraîneurs, telles que stipulées dans la politique de certification des entraîneurs;
- élaborer, mettre en œuvre et appliquer la politique pour la présence de femmes entraîneuses sur le banc au niveau provincial, de manière à refléter la politique nationale.

Associations locales :

- respecter les exigences de Ringuette Canada relatives aux entraîneurs, telles que stipulées dans la politique de certification des entraîneurs;
- respecter les politiques de l'association provinciale.

2. Mentorat

Des programmes officiels de mentorat peuvent aider à recruter, former, soutenir et conserver des femmes entraîneuses.

Un mentorat officiel dure une période de temps déterminée (p. ex. 1 ou 2 ans), exige des communications régulières, et est basé sur des rôles et attentes clairement définis, aussi bien pour l'entraîneuse bénéficiant du mentorat (mentorée) que pour le ou la mentor, pour l'atteinte d'objectifs



fixés. Les mentors peuvent être des hommes ou des femmes, et ils ont pour rôle de guider et de prodiguer des conseils à leur mentorée, par l'entremise de consultations et de collaborations.

Deux nouvelles initiatives aideront les membres à mettre en œuvre avec succès des programmes de mentorat :

L'ACAFS et l'ACE ont élaboré un modèle de mentorat des femmes entraîneuses, un outil gratuit, clés en main, qui se présente sous la forme de guides visant à augmenter la rétention et l'avancement des femmes entraîneuses. Des ressources ciblées à l'intention des mentors, des mentorées et des administrateurs peuvent soutenir le développement et la mise en œuvre de programmes de mentorat, et de relations efficaces et durables entre les mentors et les mentorées. Vous pouvez télécharger ces guides à l'adresse suivante : [ici](#).

L'ACE vient de publier récemment un module de [mentorat](#) du PNCE qui vise à former des mentors. Cet atelier aide à comprendre le mentorat, le modèle d'entraînement cognitif, le développement des habiletés de communication, et la préparation à une relation de mentorat grâce à une réunion de planification et d'établissement des objectifs, de l'observation et une séance de rétroaction avec la mentorée, afin d'augmenter sa confiance en elle et ses habiletés. Pour accéder au module de mentorat de votre province, communiquez avec votre représentant(e) provincial(e) ou territorial(e) des entraîneurs (RP/TE), ou cliquez [ici](#) pour trouver l'association des entraîneurs de votre province. Vous pouvez aussi accéder aux prochaines occasions de formation par l'entremise du calendrier du Casier, en cliquant [ici](#).

Le développement des habiletés et la formation des mentors, mentorées, et organisations de soutien, accompagnés d'une stratégie d'identification, peuvent contribuer à augmenter le nombre de femmes entraîneuses et à améliorer la capacité des associations de satisfaire à l'exigence d'avoir une femme entraîneuse sur le banc.

Mise en œuvre pratique :

Ringuette Canada :

- officialiser et mettre en œuvre des occasions de mentorat pour des entraîneuses du programme de haute performance.

Associations provinces :

- fournir des occasions de mentorat dans leurs programmes provinciaux de compétitions, incluant le programme d'apprenties entraîneuses aux Jeux d'hiver du Canada.



Associations locales :

- identifier des entraîneurs mentors pouvant travailler avec des femmes entraîneures.

3. Les programmes d'apprentis

Un programme d'apprenti(e) est un genre de programme formel de mentorat. Ce type de programme cible des entraîneurs qui peuvent ainsi bénéficier d'une opportunité spécifique de développement des habiletés dans le cadre d'un processus et programme formels. Ils peuvent être offerts par des partenaires externes, comme le Conseil des Jeux du Canada ou l'Association canadienne des entraîneurs.

Les entraîneurs apprentis identifiés, de la prochaine génération d'entraîneurs, acquièrent de l'expérience, observent et participent à un événement en situation d'apprentissage. Un programme d'apprenti peut offrir aux apprentis, qui sont en situation d'observateurs : du perfectionnement professionnel individuel ou en groupe, de la formation d'entraîneurs, des mentors, l'élaboration de plans d'apprentissage, et de l'exposition pratique à des parties et (ou) à des compétitions.

Mise en œuvre pratique :

Ringuette Canada :

- promouvoir et soutenir des programmes d'apprentis offerts par des sources externes;
- nommer et commanditer des femmes entraîneures pour qu'elles puissent participer à des programmes externes;
- offrir des opportunités officielles de programmes d'apprentis, reliées aux programmes de haute performance.

Associations provinciales :

- promouvoir et soutenir des programmes d'apprentis offerts par sources externes;
- nommer et commanditer des femmes entraîneures pour qu'elles puissent participer à des programmes externes;
- offrir des opportunités officielles de programmes d'apprentis, reliées aux programmes provinciaux;
- encourager les entraîneures à faire une demande de participation à des programmes d'apprentis externes, ou de Ringuette Canada.

Associations locales :

- promouvoir et soutenir des programmes d'apprentis offerts par sources externes;
- nommer et commanditer des femmes entraîneures pour qu'elles puissent participer à des programmes externes;



- encourager les entraîneuses locales à faire une demande de participation à des programmes d'apprentis offerts par Ringuette Canada ou l'association provinciale, ainsi qu'à des programmes d'apprentis externes.

4. La formation réservée aux femmes

La formation réservée aux femmes offre un environnement accueillant et sécuritaire dans lequel les femmes peuvent partager des expériences personnelles, poser des questions, et tirer les leçons des expériences d'autres femmes. Les membres de Ringuette Canada ont indiqué que certaines femmes sont intimidées par des hommes entraîneurs ayant beaucoup d'assurance, qui influent négativement sur leur expérience d'apprentissage.

On incite donc les associations provinciales à offrir au moins une (1) opportunité de formation réservée aux femmes dans leur province ou dans leur région, et ce, chaque saison. Il est fortement recommandé que cette formation réservée aux femmes soit dirigée par des formatrices d'entraîneurs.

Pour renforcer encore davantage l'acquisition des habiletés et aider les femmes à tisser un réseau de femmes entraîneuses dans leur région, il est recommandé d'inviter à ce cours de formation une oratrice, un modèle féminin, ou une entraîneuse reconnue et crédible de haut niveau, que les participantes pourront rencontrer et avec laquelle elles pourront changer.

Une option de perfectionnement professionnel complémentaire pour les femmes en position de leadership est celle des ateliers de leadership pour les femmes, de l'ACAFS, qu'on peut consulter [ici](#). Ce programme se compose de cinq ateliers qui allient la théorie aux applications pratiques, et fournissent aux femmes qui travaillent dans le domaine du sport, professionnellement ou bénévolement, de partager leurs expériences, réfléchir à des idées, et appliquer des techniques spécifiques. Ces séances permettront aussi aux participantes de tisser des réseaux. Parmi les sujets abordés dans ces ateliers, on note : communiquer efficacement, savoir gérer les conflits, influencer le changement, tisser efficacement des réseaux, et bien équilibrer sa vie. Un atelier de leadership ciblé est également offert à l'intention des jeunes femmes d'âge universitaire ou collégial. Les ateliers de leadership pour les femmes de l'ACAFS se qualifient pour l'octroi de points de perfectionnement professionnel du PNCE.

Mise en œuvre pratique :

Ringuette Canada :

- soutenir des cours du PNCE réservés aux femmes;
- identifier et former un nombre suffisant de formatrices d'entraîneurs.



Associations provinciales :

- offrir tous les ans des ateliers de formation réservés aux femmes, de niveaux IC et SCI;
- identifier et former un nombre suffisant de formatrices d'entraîneurs.

Associations locales :

- identifier des formatrices potentielles d'entraîneurs et communiquer avec leur association provinciale respective;
- demander à leur association provinciale d'organiser des ateliers de formation réservés aux femmes.

5. Les formats et programmes modifiés de formation des entraîneurs

Les femmes intéressées à devenir entraîneuses assument souvent beaucoup d'autres rôles, et notamment ceux de joueuse, mère, administratrice, bénévole, étudiante ou athlète-étudiante. Par conséquent, il est possible que l'agenda des entraîneuses potentielles provoque des conflits ou des problèmes de calendrier, lorsqu'elles essayent de terminer leur formation d'entraîneuse ou de passer une évaluation. Il faut donc que la ringuette trouve un moyen d'offrir des opportunités de formation et d'évaluation suffisamment souples pour que les entraîneuses puissent satisfaire à leurs exigences.

Il est également important que les associations soient conscientes des conflits de calendrier de leurs joueuses et de leurs entraîneuses. Par conséquent, pour encourager les joueuses à devenir entraîneuses, il faut que les calendriers des ligues, parties, tournois ou autres événements importants soient élaborés de telle manière que les joueuses n'aient pas à faire un choix entre entraîner et jouer. Par exemple, si une entraîneuse joue au niveau de la LNR tout en entraînant une équipe de moins de 14 ans, les associations et les ligues pourraient envisager de ne pas prévoir de parties de ces deux paliers de compétition en même temps.

Une autre option consiste à offrir des séances de formation pendant l'intersaison, afin de diminuer les chances de conflits de calendrier.

Mise en œuvre pratique :

Ringuette Canada :

- offrir des cours de niveau Compétition – Développement dont le format et (ou) l'échéancier est adapté.

Associations provinciales :

- offrir des cours de niveaux CI et SCI dont le format et (ou) l'échéancier est adapté.



Associations locales :

- demander ou suggérer à leur association provinciale des cours de formation des entraîneurs dont le format et (ou) l'échéancier est adapté.

6. La formation de formatrices d'entraîneurs

On encourage la communauté de ringette à identifier et à former davantage de formatrices d'entraîneurs, car ces modèles pourront soutenir le réseau de femmes entraîneures.

Mise en œuvre pratique :

Ringette Canada :

- identifier activement des formatrices d'entraîneurs pour le contexte Compétition - Développement;
- identifier, former et certifier activement des maîtresses formatrices d'entraîneurs;
- offrir du mentorat aux nouvelles formatrices d'entraîneurs et maîtresses formatrices d'entraîneurs;
- mettre en place un réseau de soutien des formatrices d'entraîneurs, par l'entremise de conférences téléphoniques régulières, de tribunes, de communications par courriel et de réunions en personne.

Associations provinciales :

- identifier activement des formatrices d'entraîneurs pour les contextes CI et SCI;
- former et certifier activement des formatrices d'entraîneurs.
- offrir du mentorat, de la part de formateurs ou formatrices d'entraîneurs expérimentés, aux nouvelles formatrices d'entraîneurs;
- élaborer des opportunités pour que les formatrices d'entraîneurs de la province se rencontrent et communiquent les unes avec les autres;
- encourager les formatrices d'entraîneurs à participer aux initiatives de Ringette Canada.

Associations locales :

- identifier et signaler à leur association provinciale des formatrices potentielles d'entraîneurs;
- demander à des formatrices d'entraîneurs de venir donner des ateliers dans leur région.



7. Le soutien financier

Des incitatifs peuvent aider à soutenir la transition de certaines femmes vers l'entraînement, en réduisant les obstacles qu'elles ont à affronter, et en leur offrant un soutien leur permettant de terminer leur formation, leur évaluation et leur perfectionnement professionnel. Parmi ces incitatifs, on trouve des bourses, subventions ou autres modes de soutien financier.

Les prix de reconnaissance, ou les stratégies d'identification d'entraîneurs peuvent s'avérer des moyens de reconnaître les accomplissements, ou d'identifier et encourager les entraîneuses ayant le potentiel de parfaire leur formation, leur certification et leur expérience en assumant des postes d'entraîneuses d'équipes de haute performance.

Mise en œuvre pratique :

Ringette Canada :

- offrir des incitatifs financiers aux femmes entraîneuses pour suivre le cours de formation des entraîneurs de niveau Compétition – Développement;
- offrir des incitatifs financiers aux femmes entraîneuses pour terminer leur diplôme avancé en entraînement;
- fournir un réseau permettant aux femmes entraîneuses d'échanger avec des entraîneurs expérimentés et certifiés de ces contextes.

Associations provinciales :

- offrir des incitatifs financiers aux femmes entraîneuses potentielles pour suivre des cours dans certains domaines ou certaines régions spécifiques;
- créer un prix de reconnaissance pour les femmes entraîneuses.

Associations locales :

- offrir des incitatifs financiers aux femmes entraîneuses potentielles pour suivre des cours et achever leur certification;
- fournir aux femmes entraîneuses des opportunités d'échanger avec d'autres femmes; mettre en place un réseau local de femmes entraîneuses.



8. Le réseau d'expertes et de modèles féminins;

À chaque niveau de la ringuette au Canada, les associations peuvent mettre en place un réseau d'expertes identifiées pouvant fournir de l'expertise dans des domaines spécifiques, comme la technique et la tactique, la gestion d'une équipe, ou le leadership. Les associations auraient alors la possibilité de demander à ces expertes de venir travailler avec du personnel d'une équipe, avec une équipe, ou avec une entraîneure en particulier.

Engager activement des femmes leaders à tous les niveaux de la ringuette au Canada nous permettra de reconnaître et d'utiliser l'expertise de nos athlètes, entraîneurs et officiels, d'améliorer le jeu, et d'offrir de précieux modèles féminins. Cela contribuera aussi à soutenir les femmes qui effectuent leur transition vers d'autres rôles de leadership en ringuette.

Mise en œuvre pratique :

Ringuette Canada :

- Engager des femmes expertes pour venir faire des présentations aux séances de l'AGA;
- Engager des femmes expertes pour participer à des cours de formation des entraîneurs et à y parler pendant le lunch;
- organiser tous les mois des séminaires sur Internet, où des femmes leaders de tous les coins du pays pourront venir partager leur expertise et leur expérience;
- créer une tribune réservée aux femmes sur l'onglet des entraîneurs du site Web;
- organiser une séance d'accueil et de partage réservée aux femmes, ou de réseautage, à l'occasion du CCR, des Jeux d'hiver du Canada ou d'un stage de l'équipe nationale.

Associations provinciales :

- Engager des femmes expertes pour venir faire des présentations aux séances de leur AGA;
- Engager des femmes expertes pour participer à des cours de formation des entraîneurs et à y parler pendant le lunch;
- organiser une séance d'accueil et de partage réservée aux femmes, ou un lunch de réseautage, à l'occasion de tournois.

Associations locales :

- Engager une femme experte pour venir participer à l'entraînement d'une équipe;
- Engager une femme experte pour venir participer à une séance d'accueil et de partage;
- Engager une femme experte pour venir participer à une séance d'information/orientation pour les parents;



- organiser une séance d'accueil et de partage réservée aux femmes, ou un lunch de réseautage, à l'occasion de tournois.

9. Les contrats et ententes d'entraîneurs;

Les contrats et ententes d'entraîneurs doivent stipuler clairement les rôles et responsabilités. Tous les entraîneurs veulent sentir qu'elles ou ils contribuent à l'entraînement des joueuses, et pas seulement servir à ouvrir les portillons pendant les parties.

Dans le cadre du "[Mouvement Entraînement responsable](#)», on demande aux associations de fournir aux entraîneurs des contrats qui définissent clairement les rôles et responsabilités de chacun. Cela peut donner le soutien nécessaire à une réclamation si un entraîneur en chef ne «permet» pas à d'autres entraîneurs d'assumer des rôles et responsabilités convenus.

Mise en œuvre pratique :

Ringette Canada :

- élaborer et fournir des liens vers des modèles de contrats et des listes de rôles et responsabilités;
- offrir des liens vers, et un accès à de meilleures pratiques, ou à des pratiques émergentes ou prometteuses.

Associations provinciales :

- avoir recours à des contrats formalisés, et à des rôles et responsabilités transparents, dans leurs propres programmes;
- encourager l'utilisation de modèles de contrats et de listes de rôles et responsabilités.

Associations locales :

- utiliser et adapter des modèles de contrats, et de rôles et responsabilités.

10. Les ressources de marketing et procédurales.

Pour réussir à recruter et à retenir des femmes leaders, les associations doivent leur garantir un environnement accueillant et sécuritaire. Des ressources, comme ce plan d'action, peuvent aider les associations à élaborer et mettre en œuvre de manière proactive des stratégies visant à attirer, identifier et certifier des femmes entraîneuses pour leurs équipes.



De plus, le Journal canadien des entraîneuses, de l'ACE, peut contribuer à informer les associations et les entraîneurs à propos des meilleures pratiques, des stratégies de recrutement et de rétention, et de la reconnaissance des entraîneuses et modèles féminins en entraînement. L'ACAFS propose aussi plusieurs ressources pratiques dans ce domaine, incluant les publications [«Engagement actif des filles et des femmes : Se pencher sur les facteurs psychosociaux»](#) et [«Les trois clés de la formation au leadership des femmes dans le sport»](#).

Mise en œuvre pratique :

Ringuette Canada :

- élaborer et offrir des liens vers des modèles et des échantillons;
- communiquer ses propres documents afin que d'autres puissent les adopter ou les adapter;
- offrir des liens vers, et un accès à de meilleures pratiques, ou à des pratiques émergentes ou prometteuses.

Associations provinciales :

- élaborer et offrir des liens vers des modèles et des échantillons;
- encourager l'utilisation de modèles et d'échantillons ;
- adopter les documents de Ringuette Canada;
- adapter à leurs propres besoins les documents de Ringuette Canada.

Associations locales :

- adopter et utiliser des modèles et des échantillons;
- adopter ou adapter à leurs propres besoins les documents de Ringuette Canada ou de leur association provinciale.